

écoantibio2017

Réduire l'utilisation des antibiotiques vétérinaires :  
diminuer, c'est possible

**FICHE ACTION 38  
(AXE 5)**

**FAIRE VALOIR LES ORIENTATIONS FRANÇAISES DANS LES DISCUSSIONS  
EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES**

Structure pilote : DGAI

Structures associées : ANSES-ANMV, DGS

Mesure en lien avec les actions suivantes :

**Tableau de bord**

	à jour par rapport au programme prévisionnel
	en retard par rapport au programme prévisionnel
	action terminée

Date de mise à jour : 25 juin 2012

**1. Contexte et enjeux**

**1.1. Contexte national et européen :**

La France a joué et joue un rôle moteur dans la prise en compte de l'antibiorésistance au niveau international (textes de l'OIE, textes du Codex, participation à la TATFAR, etc.). Le plan national se rapproche beaucoup du plan européen publié le 18 novembre 2011 (ce plan réunit toutefois les 2 domaines humain et vétérinaire). Il est donc souhaitable que la France puisse discuter des différentes approches possibles avec la Commission européenne et d'autres Etats.

**1.2. Textes de référence (réglementaires ou autres documents)**

Résolutions du Parlement, Plan de lutte contre l'antibiorésistance de la Commission européenne.

**1.3. Rappel des objectifs de la mesure**

- partager et diffuser l'approche mise en place en France auprès des autres pays partenaires
- participer à l'élaboration des textes et prise de position internationaux

#### **1.4. Moyens nécessaires à la mise en œuvre**

- participation d'experts français aux grandes instances et événements
- réalisation d'un bilan annuel du plan dès 2013, traduit en anglais

#### **1.5. Estimation des besoins de financement**

- coût des missions d'expert
- traduction des bilans

### **2. Suivi et réalisation de la mesure**

<b>PREVISIONNEL</b>		<b>RESULTATS</b>		
Libellé des actions à conduire, chantiers-étapes, indicateurs	Date prévisionnelle d'atteinte (mois année)	Résultats obtenus, bilan quantitatif	Date d'atteinte du résultat	Commentaires, jugement qualitatif
Présentation du plan à la commission européenne et aux autres états membres		Prise de contact	Février 2012	
Formalisation d'une note de position de la France sur la réforme relative au médicament vétérinaire et envoi à la Commission Européenne	Septembre 2012			
Participation de la DGAL aux réunions et travaux sur antibiorésistance dans les instances européennes et internationales	Action continue		Juin 2012	Contribution aux conclusions du Conseil UE sur l'antibiorésistance (suite de la Conférence de Copenhague)
Organisation d'un colloque dans le cadre de la journée européenne de sensibilisation à l'usage des antibiotiques, avec intervenants d'autres Etats membres	Novembre 2012			
Rédaction, publication et traduction en anglais d'un premier bilan du plan	Septembre 2014			